

- TERRITORIAUX 31 -

**FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE
DE LA HAUTE-GARONNE
CSD CGT 31 - MAISON DES SYNDICATS - CDG 31**

590, rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABÈGE CEDEX

Tél. : 05 81 91 93 07 - 06 63 87 64 83

Courriel : csd.cgt31@wanadoo.fr

Labège, le 14 septembre 2017

Monsieur Pierre IZARD
Président du Centre de Gestion
590, rue Buissonnière
CS 37666
31676 LABÈGE CEDEX

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h jeudi 21 septembre 2017.

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint copie du préavis de grève que la Fédération CGT des Services publics a adressé ce jour à :

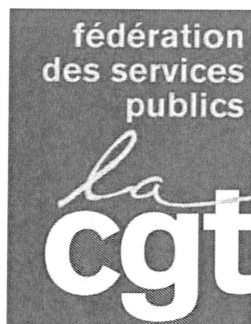
Madame Muriel PENICAUD, Ministre du travail.

Dans ce cadre, la Coordination Syndicale Départementale CGT de la Haute-Garonne dépose des préavis de grève de 0 à 24 H, préavis couvrant l'ensemble des personnels de son champ professionnel.

Pour la journée du 21 septembre 2017.

Nous vous adressons, Monsieur Le Président, nos sincères salutations.

Pour la CSD CGT 31 - Florian Laurent



Montreuil, le 14 septembre 2017

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
127, rue de Grenelle
75700 PARIS SP 07

N/Réf : BT/VO
N°198-20170914

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h le jeudi 21 septembre 2017

Madame la Ministre,

Après la forte journée d'action du 12 septembre, le gouvernement a fait le choix de poursuivre sa tentative de passage en force visant à affaiblir les protections des travailleurs.

Dans la continuité de la journée d'action unitaire du 12 septembre, la CGT a décidé de poursuivre la bataille contre les projets d'ordonnances portant sur le Code du Travail. Elle poursuit le combat pour un Code du Travail renforcé, de nouveaux droits, d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants, l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales, le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Outre les revendications portant sur le Code du Travail, le 21 septembre sera l'occasion de porter l'ensemble des revendications sur l'augmentation des salaires, le développement de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, le renforcement de la protection sociale et des droits à la retraite.

En complément du préavis déjà déposé auprès du ministre de l'Action et des comptes publics, nous déposons par conséquent un préavis de grève de 0 à 24h concernant les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour la journée du 21 septembre 2017.

Nous vous adressons, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT,
Secrétaire général